

AVENANT N° 1**À LA CONVENTION D'ASSOCIATION AU « GROUPEMENT HOSPITALO UNIVERSITAIRE AP-HP SACLAY, ASSISTANCE PUBLIQUE- HÔPITAUX DE PARIS » DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ BARTHÉLÉMY-DURAND**

Vu les articles L.6142-5 à L.6142-10 du Code de la santé Publique,

Vu les décrets n°84-135 du 24 février 1984 (modifié), et notamment son article 5, et les articles R. 6142-32 et R. 6142-41 du Code de Santé Publique,

Vu l'arrêté de création des six nouveaux groupes hospitaliers dans le cadre de la « *nouvelle AP-HP* », en date du 3 juillet 2019, permettant ainsi la constitution du Groupe Hospitalo-universitaire « AP-HP. Université Paris Saclay »,

Vu les conventions de collaboration entre l'AP-HP. Université Paris et l'EPS Barthélemy Durand dans le cadre du dispositif post internat d'assistant à temps partagé,

Vu la convention cadre entre l'AP-HP. Université Paris Saclay et l'EPS Barthélemy Durand en date du 5 octobre 2015,

Vu la convention d'association au Groupement Hospitalo-Universitaire AP-HP Saclay, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris de l'Établissement Public de sante Barthélemy Durand en date du 31 août 2021,

Vu la création du poste 4904PU-PH0000 de PU-PH en Pédopsychiatrie Paris Saclay / Établissement Public de Santé Barthélemy Durand, Service pour enfant et adolescent universitaire départemental,

Vu l'arrêté en date du 16 mars 2023, portant déclaration de vacance d'emplois de professeur des universités-praticien hospitalier des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2023,

Entre

L'Assistance Publique Hôpitaux de Paris, établissement public de santé, située 55 Bd Diderot CS 22305 – 75610 Paris Cedex 12, représenté par M. Nicolas REVEL son directeur général et par délégation, M. Christophe KASSEL, directeur général du Groupe AP-HP. Université Paris-Saclay situé 78, rue du Général Leclerc – 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Ci-après désignée par le terme « **l'AP-HP – GHU PARIS SACLAY** »

Et

L'Université Paris Saclay, dont le siège est situé Bâtiment Bréguet, 3 Rue Joliot Curie 2^{ème} étage, 91190 Gif-sur-Yvette, représentée par sa Présidente, Mme Estelle IACONA et ci-après désignée sous le terme « **Université Paris Saclay** », plus particulièrement les unités de formation et de recherche de médecine et de pharmacie représentées par leurs doyens, le Pr Marc PALLARDY et le Pr Marc HUMBERT, désignées sous le terme « **les UFR** »

Et

L'Établissement Public de Santé Barthélemy Durand, dont le siège est situé avenue du 8 mai 1945 – BP 69 – 91152 Étampes Cedex, représenté par Monsieur Daniel JANCOURT, son Directeur, ci-après, désigné par le terme « **l'EPS BD** »,

Préambule

L'EPS Barthélemy Durand porte un schéma directeur immobilier de 186 M€ dans le cadre du Ségur, avec des opérations majeures et ambitieuses au service de l'attractivité, au sein d'un campus santé qui réunira sur le site de Ste-Geneviève-des-Bois, des professionnels allant de la prévention, aux soins, en intégrant la recherche et comprenant un axe fort de développement de la filière universitaire adolescents-jeunes adultes.

Conformément à son projet médical 2023-2028 et à son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, l'EPS BD s'investit dans la structuration et le renforcement des filières spécialisées et de recours, dans la contribution active à la recherche en psychiatrie en France, mais aussi dans l'enseignement et l'innovation. Ainsi, il concourt à l'attractivité du territoire essonnien, en Grande Couronne, la démographie médicale en psychiatrie étant une spécialité médicale parmi les plus déficitaires. La création de postes de PU-PH contribue à ces objectifs.

L'EPS BD, à travers son laboratoire de recherche LAB-D Psy, en lien avec son URC-Innovation, a développé des domaines de recherche en cohérence avec les orientations phare de son projet médico-soignant : dépistage, prise en charge précoce, urgence et crise, troubles du neurodéveloppement, remédiation cognitive, neurosciences, recherche paramédicale et pédagogique, objets connectés, périnatalité, addictologie et pédopsychiatrie (enfants, adolescents et jeunes adultes) ...

La discipline de pédopsychiatrie fait l'objet d'une attention toute particulière de l'EPS BD en termes de politique de recherche, conformément aux Assises nationales de la santé mentale et à la Stratégie nationale pour l'autisme qui ont affirmé la nécessité de la recherche et de la diffusion des savoirs en psychiatrie.

L'EPS BD a notamment développé avec le Pr SPERANZA une coopération dans le domaine des soins et de la recherche, en particulier concernant les troubles du neurodéveloppement (TND) et du spectre de l'autisme (TSA) : partage d'expérience pour monter un 9^{ème} Centre de Diagnostic Expert (CDE) en Ile-de-France et projet de centre d'excellence dans le domaine des TND en lien avec la FHU ADAPT dont est aussi membre l'EPS BD.

L'EPS BD a en effet une filière TSA/TND importante, avec notamment le centre régional douleur et soins somatiques en santé mentale, autisme, polyhandicap et handicap génétique rare, unique en France et porte le CDE 91 de niveau 3, récemment créée en lien avec le Ministère et le CRAIF, en cohérence avec l'arrivée d'un PU-PH en pédopsychiatrie, objet du présent avenant.

Le Pr BONNOT a intégré le laboratoire de Recherche (LAB-D PSY) de l'EPS BD, au sein duquel il assure la responsabilité de l'axe de recherche dédié à la Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Cet axe est notamment porteur d'un PHRC-I sur les TND, avec un financement conséquent. Il s'agit aussi de développer des projets d'investigation, au-delà de l'activité de promotion de l'EPS BD.

Le développement de synergies avec les équipes d'addictologie universitaires du Pr DERVAUX (EPS BD) et du Pr BENYAMINA (AP-HP) est également prévu (addiction aux écrans avec outils d'*eye tracking* intégrés aux smartphones et tablettes...). En outre, le Centre de recherche en Épidémiologie et Santé des Populations (CESP) dirigé par le Pr FALISSARD fédère d'importantes équipes de recherche dans le domaine de la psychiatrie, et notamment celles des Prs SPERANZA et CORRUBLE, partenaires territoriaux importants de la recherche pour l'EPS BD. Plusieurs médecins de l'EPS BD en sont membres (Dr VINUREL, Dr DELANOË, Pr BONNOT...).

Conformément au projet d'établissement 2023-2028 de l'EPS BD, à son CPOM et au Schéma Régional de Santé, **la filière universitaire adolescents/jeunes adultes départementale** dirigée par le Pr BONNOT, s'appuie sur une filière complète de recours départementale desservant **1,3 million d'habitants**, et assurant des **missions d'enseignement, de recherche et de coordination** :

- Centre de crise départemental pour adolescents spécialisé sur le risque suicidaire (UHPA, 10 lits)
- Projet de lits d'hospitalisation complète/hospitalisation de semaine pour jeunes adolescents 11-15 ans
- Hôpital de Jour départemental pour adolescents (« Maison du Cèdre »), hôpital de jour post-crise pour adolescents
- Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel départemental (« Maison du Cèdre »)
- Dispositif départemental de crise pour enfants et adolescents 0-18 ans (DDCEA 91)
- Équipe pédopsychiatrique d'intervention et de crise (EPIC)
- Maison des Adolescents départementale (MDA 91), structure non sanitaire gérée par l'EPS BD, pour traiter des urgences à bas bruit et prévenir les épisodes de crise

En complément, l'EPS BD dispose d'une Unité grands adolescents-jeunes adultes (GAJA), d'un Centre de référence départemental de Détection et d'Intervention Précoces pour les psychoses émergentes/Consultations Spécialisées départementales de transition pour Adolescents-Jeunes Adultes 16-26 ans (CeDIP/CSAJA), portant des pratiques innovantes (start up d'État Jardin Mental, *serious game* en réalité virtuelle...) et d'un centre ambulatoire départemental pour adolescents (« l'Entretemps »). L'EPS BD dispose enfin d'une offre de pédopsychiatrie sectorielle très conséquente avec 3 secteurs de pédopsychiatrie.

Dès 2015, la convention liant l'EPS BD et l'AP-HP-GHU Paris Saclay a identifié plusieurs priorités au vu des besoins forts en Essonne : postes partagés, filières graduées sur les activités spécialisées et de recours respectives et accès au plateau technique (notamment pour les troubles de l'humeur et l'addictologie et la filière adolescents de l'EPS BD), télé-médecine et recherche avec le CESP, le DTRF Paris-Sud et l'Unité de Recherche Psychiatrie-Comorbidités Addictions PSYCHOMadd. Un volet de la convention porte également sur l'enseignement.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Élargissement de la convention

Le présent avenant a pour objet de renforcer les liens entre les partenaires et d'optimiser le parcours de soins en pédopsychiatrie, en permettant notamment l'affectation de personnel qui relève du statut défini par le décret n°84-135 du 24 février 1984 portant statut du personnel enseignant et hospitalier du centre hospitalo-universitaire.

La coopération avec le GHU Paris-Saclay se structure autour de 3 axes :

- **L'Axe périnatalité** : en lien avec les acteurs de la psychiatrie adulte de Bicêtre, de la Fondation Vallée, des services de gynécologie obstétrique et de pédiatrie de Bécclère, ainsi que de l'EPS BD, l'objectif est de consolider une offre de périnatalité disposant de tous les moyens et outils nécessaires permettant une prise en charge complète à destination des enfants et des parents. Pour cela, les unités ambulatoires et l'HDJ parent-bébé de l'EPS BD renforceront leur coopération avec le service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'hôpital Bicêtre (unité d'hospitalisation de psychiatrie périnatale avec lits mère-bébé et consultation de psychiatrie périnatale), dans le cadre d'une convention conforme à la mise en œuvre de la réforme des autorisations en psychiatrie.
- **L'Axe Maladies rares avec expressions psychiatriques et cas complexes intriqués**. Il s'agira de créer une offre de soins pour les cas complexes en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en partenariat avec les laboratoires de biochimie, les centres de références pour les maladies neuro métaboliques ou immunologiques, en s'appuyant sur les capacités d'hospitalisation de l'EPS BD et la fondation Vallée ainsi que sur les services du DMU Santé de l'enfant et de l'adolescent du GHU Paris-Saclay.
- **L'axe pédopsychiatrie** : l'objectif est de contribuer au renforcement de la place de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent sur le site de Bicêtre.

Seront assurées en lien avec les axes énoncés supra :

- L'activité clinique réalisée sur l'EPS BD, et une activité de recherche/enseignement en lien notamment avec l'Université de Paris Saclay. Le Pr Bonnot assume la responsabilité du Service de Psychiatrie universitaire départemental pour enfants, adolescents et jeunes adultes de l'EPS BD décrit plus haut. L'EPS BD assure la prise en charge pédopsychiatrique dans les dimensions de diagnostic, traitement et évaluation

- Le développement des filières de soins pour la population cible : enfants, adolescents et jeunes adultes.
- La présence sur le site de l'EPS BD d'un PU-PH pour animer la recherche en pédopsychiatrie dans le laboratoire de recherche LAB-D-Psy et pour superviser l'activité clinique pédopsychiatrique universitaire départementale. Les axes de recherche sont notamment la Pharmacologie épidémiologique, la Pharmacologie clinique, les Maladies rares à expression psychiatrique, la Digitalisation et l'*empowerment* en psychiatrie, la Musique & Cerveau, les Troubles du neurodéveloppement / TDAH, la Détection précoce et l'accès aux soins chez l'adolescent et le jeune adulte, les Psychoses débutantes, la Transculturalité et la Crise
- La construction de projets pré (docteurs juniors, internes, externes) et post-inscription à l'ordre (assistant, CCA) entre l'EPS BD et l'AP-HP
- En lien avec le service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'hôpital Bicêtre : la participation de l'EPS BD au Dispositif Territorial de Recherche et Formation (DTRF) Paris Sud en Psychiatrie et Santé Mentale, à l'équipe INSERM MOODS (CESP) sous la responsabilité du Pr Corruble; l'accueil dans le service de patients adressés par BD au *Mood Center* pour la prise en charge de troubles de l'humeur complexes et résistants, d'intrications médico-psychiatriques, et pour la réalisation de traitements par ECT et rTMS

Article 3 : Affectation d'un Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PU-PH)

Les parties contractantes décident d'ajouter aux effectifs médicaux mentionnés à l'article 1 de la convention d'association :

- Un poste de PU-PH, dans la discipline universitaire pédopsychiatrie. Une annexe à la présente convention précise le nom du PU-PH affecté à l'EPS BD ainsi que la date d'affectation.

Fait à Paris, le 4 septembre 2024

<p>Le directeur général du groupe AP-HP Université Paris-Saclay,</p> <p>Christophe KASSEL</p>	<p>La présidente de l'Université Paris Saclay,</p> <p>Estelle IACONA</p>
<p>Le directeur de l'EPS Barthélemy-Durand,</p> <p>Daniel JANCOURT</p>	
<p>Le doyen de la faculté de médecine,</p> <p>Pr Marc HUMBERT</p>	<p>Le doyen de la faculté de pharmacie,</p> <p>Pr Marc PALLARDY</p>

ANNEXE 1

TABLEAU DES AFFECTATIONS RÉALISÉES EN VERTU DE LA CONVENTION D'ASSOCIATION ENTRE L'APHP ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ BARTHÉLÉMY-DURAND MIS À JOUR

NOM	DISCIPLINE	DATE D'AFFECTATION	DATE DE DEPART
Alain DERVAUX	Addictologie	1 ^{er} septembre 2021	
Olivier BONNOT	Pédopsychiatrie	1 ^{er} septembre 2023	